

Programme Rénovation Québec - Volet maisons lézardées

INSCRIPTION AU PROGRAMME

No dossier :
ML - 2022

RENSEIGNEMENT SUR LE(S) PROPRIÉTAIRE(S)

Personne physique

Prénom, Nom (en lettres moulées)	Prénom, Nom (en lettres moulées)
----------------------------------	----------------------------------

No. Assurance social

No. Assurance social

Personne morale

Société en commandite ou en nom collectif Corporation COOP OSBL

Raison sociale

Nom du représentant

No. entreprise du Québec

Adresse

No, Rue, Municipalité

Code postal

No. téléphone

Mode de propriété : individuelle copropriété

Adresse courriel :

BÂTIMENT

Repentigny

No, Rue, App.

Municipalité

Code postal

Habitation

unifamilial

multifamilial

isolée

Nb d'unité(s) d'habitat.

duplex, triplex

collective

jumelée

mixte, spécifiez : _____

rangée

DÉCLARATION ET ENGAGEMENT DU OU DES PROPRIÉTAIRES

- Je déclare être le propriétaire du bâtiment à rénover ;
- Je déclare que toutes les informations indiquées dans le présent document sont véridiques et complètes ;
- J'atteste savoir que pour être admissible au programme, certaines conditions s'appliquent, dont notamment :
 - Le bâtiment visé doit comprendre au moins une unité résidentielle servant usuellement de résidence principale ;
 - Le bâtiment visé doit comporter des problèmes de fondation et de structure nécessitant l'installation d'au moins un pieu que j'estime être causé par un affaissement dû au sol ;
 - La déformation des murs de fondation devra être inspectée par un représentant municipal pour qualifier ma demande ;
 - Je devrai fournir après l'inspection par la municipalité du bâtiment visé, un rapport d'expertise d'un ingénieur, membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, montrant les dommages et attestant que l'affaissement de la fondation résulte des conditions de sol ainsi que la nécessité de l'installation d'au moins un (1) pieu.

4. Je déclare que le bâtiment visé : n'a jamais fait l'objet du programme a déjà fait l'objet du programme en :

- Je comprends que cette inscription est préliminaire et que l'admissibilité du bâtiment à rénover doit d'abord être déterminée et que le cas échéant, je devrai remplir une demand d'aide financière ;
- Je reconnais aussi que je dois obtenir l'autorisation de la Ville de Repentigny avant de faire exécuter les travaux admissibles à une aide financière ;
- Je déclare avoir pris connaissance des bénéfices offerts par le Programme Rénovation Québec-Volet maisons lézardées.

Enfin je consens à ce tous les renseignements me concernant contenus dans ce dossier, et qui sont nécessaires à la mise en œuvre et à l'application du Programme Rénovation Québec - Volet maisons lézardées soient transmis à la Société d'habitation du Québec.

Propriétaire 1 ou son représentant

Propriétaire 2 ou son représentant

Date

AVIS - Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société d'habitation du Québec et par son partenaire, la Ville de Repentigny, sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement. Toute omission de les fournir peut entraîner un refus de l'aide financière demandée. La Société d'habitation du Québec et la Ville de Repentigny ne communiqueront ces renseignements qu'à leurs personnels autorisés et, exceptionnellement, à certains ministères ou organismes, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels. Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier. Pour plus d'information, veuillez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société d'habitation du Québec.